

FICHE DE POSTE

Conseiller pédagogique T.I.C.E à mission départementale

DESRIPTIF DU POSTE

Le conseiller pédagogique exerce ses activités sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale dont il est le collaborateur direct (note de service n°96-10 7 du 18 avril 1996).

Placé sous l'autorité de l'Inspecteur d'académie et en lien fonctionnel direct avec l'IEN chargé de mission «Numérique éducatif», le conseiller pédagogique TICE contribue à la mise en œuvre de **la stratégie académique du numérique** définie par le Recteur.

- **Statut: Conseiller pédagogique à mission départementale TICE**

- **Durée: affectation à titre définitif à la condition d'une certification CAFIPEMF option Technologie et ressources éducatives**

- **Affectation: DSDEN 87**

- **Adresse: C.R.I.E 87 - 62 Quai St-Martial 87000 Limoges**

Son secteur d'intervention s'étend sur le département de la Haute-Vienne.

Conseils envers les équipes et les partenaires

- Recueillir des indicateurs annuels sur l'état des lieux des ressources installées et des usages qui en sont faits.
- Accompagner le déploiement des environnements numériques au niveau départemental.
- Encourager et valoriser des usages pédagogiques liés au matériel innovant (Tablettes, baladeurs, boîtiers de vote, ENT...).
- Encourager et valoriser les usages citoyens (chartes d'usage, éducation aux médias numériques...).

Formation

- Former les professeurs des écoles, les directeurs, les ATICE, les conseillers pédagogiques.
- Assurer les fonctions de *Gestionnaire de parcours départemental* m@gistere.
- Accompagner le déploiement des parcours d'e-formation (m@gistere) notamment au sein du groupe départemental de pilotage.

Information

- Apporter une expertise et conseiller les équipes de circonscription sur les usages numériques et les usages citoyens des médias numériques.
- Assurer la veille et la diffusion des informations concernant les ressources et les usages numériques (site départemental notamment).
- Accompagner les directeurs dans le suivi des indicateurs TICE et dans la mise en œuvre du Volet Numérique des projets d'école.
Sa mission vise à promouvoir la plus-value pédagogique du numérique.

ENVIRONNEMENT SPECIFIQUE

Le C.P à mission départementale TICE est en relation avec :

- l'IEN chargé de mission Numérique à l'école,
- les autres IEN du département,
- les enseignants ATICE du département dont il coordonne les actions,
- les formateurs 1^{er} et 2^{sd} degrés,
- l'opérateur CANOPE,
- les collectivités territoriales.

COMPETENCES et TITRES REQUIS

Enseignant du premier degré, le candidat doit être titulaire du CAFIPEMF option Technologie et ressources éducatives ou à défaut titulaire d'un autre CAFIPEMF.

A défaut, il montrera des compétences et un intérêt dans la formation des maîtres et dans l'usage des TICE.

Une expertise technique et des connaissances didactiques et pédagogiques sont indispensables à l'exercice de la fonction.

Ses missions demandent:

- des connaissances actualisées des enjeux du numérique pour « Faire entrer l'école dans l'ère du numérique »,
- la capacité d'accompagner les projets au niveau technique et en valorisant leur dimension pédagogique,
- des capacités d'écoute, des qualités relationnelles et communicationnelles,
- la capacité à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions de formation,
- une aptitude au travail d'équipe.

L'enseignant(e) recruté(e) sur ce poste doit faire preuve de disponibilité dans le cadre des 1607 heures de service annuel.